



# Gestion Moderne du Fret Terrestre au Port en Eau Profonde de Kribi

Séminaire sur la Vulgarisation des procédures de passage des marchandises au port de Kribi

Kribi, 15 et 16 février 2018

**El Hadj Oumarou**

Coordonnateur Général du Bureau de Gestion du Fret Terrestre

I. Présentation du BGFT

II. Objectif et positionnement métier

III. Procédures et relation avec le port de Kribi

IV. Mesures prises pour rendre opérationnel le BGFT à Kribi

V. Préoccupations/Difficultés

VI. Attentes et perspectives



# Présentation du BGFT



# Présentation du BGFT

Le Bureau de Gestion du Fret Terrestre (**BGFT**) est une structure dont l'organisation et le fonctionnement sont régis par la Décision ministérielle N°0483/MINT/DTT du 23 avril 1997. La Gestion du BGFT est assurée par les opérateurs privés à travers un Comité de Gestion majoritairement privé. C'est donc une structure privé qui accomplit certaines missions d'intérêt général.

Les fondements juridiques:

- les Accords de la CNUCED de Montego bay du 08 juillet 1965 sur le commerce de transit des pays sans littoral;
- l'Acte 5/96 du 5 juillet 1996 portant réglementation des conditions d'exercice de la profession de transport routier inter-Etats de marchandises diverses;
- l'Acte 3/96 du 5 juillet 1996 portant adoption du cadre juridique d'exploitation des transports routiers inter-Etats de marchandises diverses;
- la Convention en matière de transports routiers entre la République du Tchad et la République du Cameroun du 13 avril 1999;
- Convention en matière de transports terrestres de marchandises entre la République du Cameroun et la République centrafricaine du 22 décembre 1999;
- la Loi N° 2001/015 du 23 juillet 2001 régissant la profession de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers au Cameroun.

# Présentation du BGFT

## Missions:

- Collecter et d'afficher les offres et demandes de transport et contrôler le mouvement terrestre et le suivi de la répartition intermodale et intra-modale des marchandises;
- Veiller au respect des quotas de fret avec les pays limitrophes du Cameroun en liaison avec les organismes similaires des pays voisins;
- Émettre et de délivrer les documents obligatoires de transport, notamment : la lettre de voiture internationale (LVI) et la lettre de voiture intérieure (LVO);
- Apposer des visas obligatoires sur les documents de transports;
- Assister le Ministère des transports pour la mise en œuvre des textes et instructions en vigueur se rapportant à la coordination rail-route et au transport terrestre des marchandises ;
- Procéder périodiquement à l'étude des coûts d'exploitation des véhicules et de fixer un tarif minimum obligatoire et de publier périodiquement le barème indicatif des tarifs de transport de marchandises établis en accord avec les parties concernées par le Bureau de Gestion du Fret Terrestre;
- Assister les pouvoirs publics dans le cadre des négociations des commissions mixtes ;
- Faciliter, éventuellement, la collecte des taxes et impôts afférents au transport pour le compte de l'Etat et des collectivités locales.



# Objectif et positionnement



# Objectif et positionnement

- Accompagner l'Etat à mieux réguler le marché du fret en Zone CEMAC
- Répartir et surveiller en temps réel les quotas de transport entre les professionnels des trois pays;
- Suivre et contrôler le mouvement terrestre des marchandises le long des corridors de transit par un meilleur partage d'information avec les autres acteurs (Douanes, Transporteur routier et ferroviaire, etc.)
- Rationnaliser le partage du fret aux transporteurs routiers nationaux et maintenir ainsi les emplois dans le secteur;
- Assister le Ministère des Transports dans ses missions de structuration du transport et la facilitation du transit;
- Encourager l'emploi des jeunes et consolider les actions de lutte contre la pauvreté à travers les emplois ainsi créés;
- Développer le trafic à travers la promotion du corridor transcamerounais et contribuer à la réduction des délais de route.



# Procédures et relation avec le Port de Kribi





# Procédures et relation avec le Port de Kribi

## Procédures: Gestion du Fret Terrestre

Lettre  
de Voiture  
Internationale

REPUBLIC OF CAMEROON  
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
LETTRE DE VOITURE INTERNATIONALE  
POUR LE TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES  
(Convention de 1954 sur les véhicules automobiles)

CHAMP	DESCRIPTION	REMARQUES
1	NOM DU PROPRIETAIRE	
2	ADRESSE DU PROPRIETAIRE	
3	PROFESION	
4	NUMERO DE LA VOITURE	
5	NUMERO DE LA MARCHANDISE	
6	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
7	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
8	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
9	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
10	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
11	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
12	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
13	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
14	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
15	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
16	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
17	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
18	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
19	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
20	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
21	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
22	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
23	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
24	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
25	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
26	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
27	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
28	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
29	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
30	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
31	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
32	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
33	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
34	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
35	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
36	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
37	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
38	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
39	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
40	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
41	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
42	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
43	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
44	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
45	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
46	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
47	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
48	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
49	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
50	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
51	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
52	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
53	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
54	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
55	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
56	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
57	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
58	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
59	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
60	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
61	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
62	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
63	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
64	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
65	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
66	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
67	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
68	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
69	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
70	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
71	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
72	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
73	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
74	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
75	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
76	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
77	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
78	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
79	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
80	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
81	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
82	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
83	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
84	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
85	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
86	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
87	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
88	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
89	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
90	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
91	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
92	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
93	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
94	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
95	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
96	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
97	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
98	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
99	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
100	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	

### La LVI

Elle identifie le donneur d'ordre, le propriétaire de la marchandise, le destinataire, le transporteur, la marchandise elle-même avec son conditionnement et son poids, le transporteur, le véhicule, le chauffeur, l'assureur, le point de chargement et la destination. Elle accompagne la cargaison jusqu'à destination.

### Le Sauf Conduit International

Il indique l'itinéraire que doit emprunter la cargaison ainsi que les check-points. De même, il identifie Les administrations chargées du contrôle et offre des espaces où celles-ci apposent leurs visas et Déclinent leurs observations après contrôle. Il accompagne la cargaison jusqu'à destination.

Sauf Conduit  
International

Vignette Spéciale  
d'Identification  
des  
véhicules en  
transit

### La Vignette Spéciale d'Identification des véhicules en transit

Sorte de macaron, elle est collée sur le pare brise avant, côté droit, des véhicules qui effectuent un transport en transit. Elle permet comme son nom l'indique, d'identifier les véhicules de transit de ceux qui font le transport domestique. Doté d'un code barre et d'un lecteur de Code barres, elle constitue un autre levier de sécurisation et de contrôle des cargaisons. Elle a subi un agrandissement (1/2 format A4) conséquent relativement à la recommandation y relatif faite N'Djamena

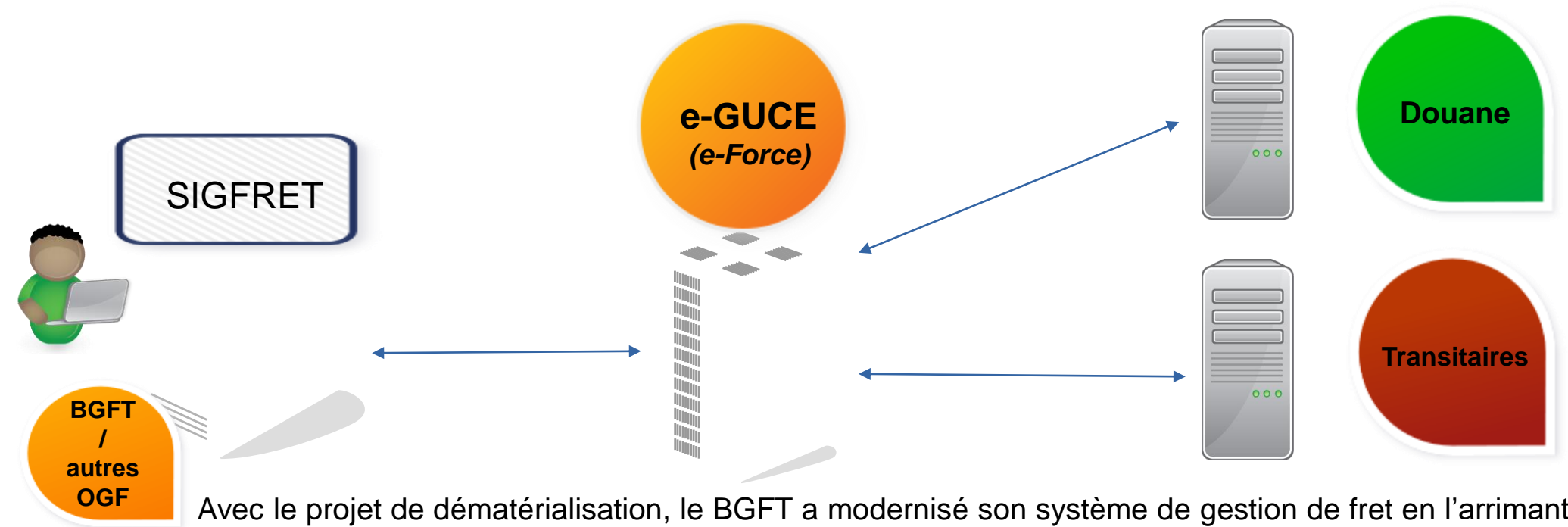
SAUF CONDUIT INTERNATIONAL N° 000015  
INTERNATIONAL PASS  
LV/LVI N° 10022073

CHAMP	DESCRIPTION	REMARQUES
1	NOM DU PROPRIETAIRE	
2	ADRESSE DU PROPRIETAIRE	
3	PROFESION	
4	NUMERO DE LA VOITURE	
5	NUMERO DE LA MARCHANDISE	
6	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
7	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
8	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
9	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
10	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
11	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
12	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
13	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
14	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
15	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
16	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
17	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
18	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
19	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
20	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
21	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
22	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
23	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
24	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
25	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
26	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
27	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
28	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
29	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
30	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
31	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
32	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
33	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
34	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
35	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
36	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
37	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
38	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
39	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
40	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
41	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
42	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
43	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
44	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
45	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
46	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
47	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
48	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
49	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
50	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
51	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
52	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
53	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
54	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
55	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
56	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
57	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
58	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
59	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
60	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
61	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
62	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
63	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
64	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
65	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
66	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
67	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
68	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
69	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
70	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
71	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
72	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
73	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
74	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
75	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
76	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
77	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
78	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
79	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
80	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
81	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
82	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
83	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
84	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
85	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
86	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
87	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
88	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
89	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
90	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
91	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
92	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
93	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
94	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
95	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
96	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
97	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
98	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	
99	NUMERO DE LA MARCHANDISE INTERNATIONALE	
100	NUMERO DE LA VOITURE INTERNATIONALE	

REPUBLIC OF CAMEROON  
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
VIGNETTE SPECIALE D'IDENTIFICATION DES VEHICULES EN TRANSIT  
N° 2526

# Procédures et relation avec le Port de Kribi

**Procédures:** Dématérialisation des procédures du Commerce extérieur



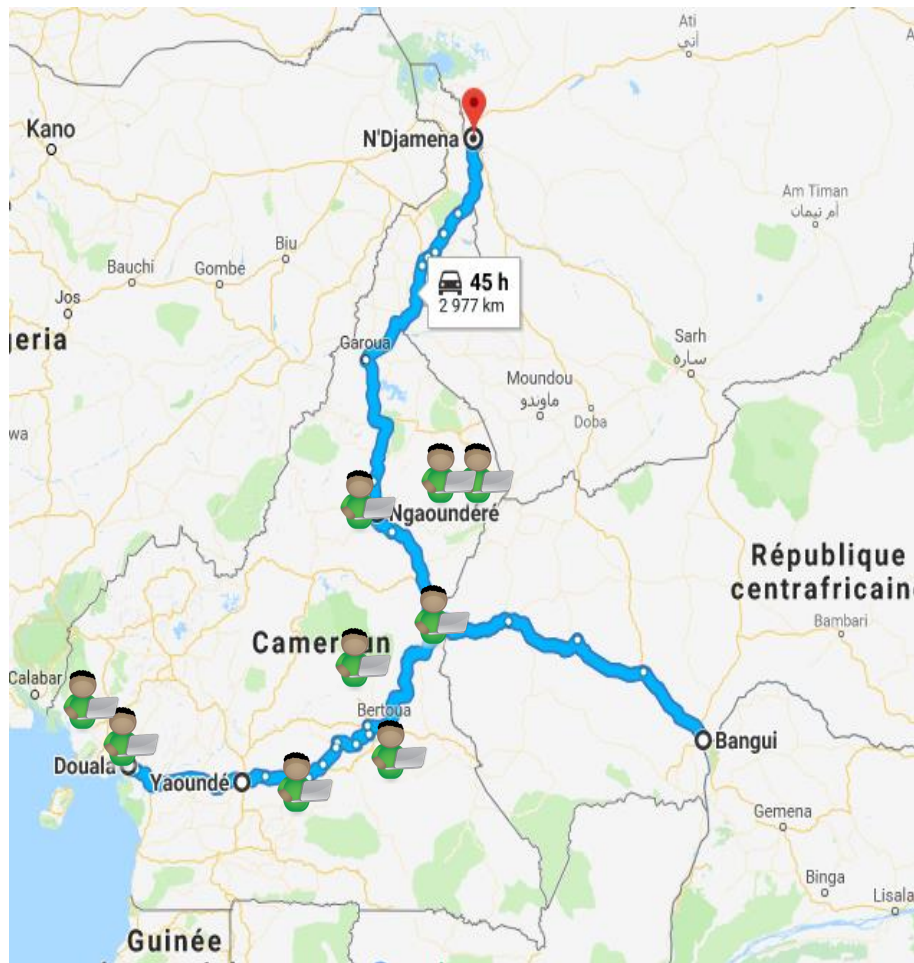
Avec le projet de dématérialisation, le BGFT a modernisé son système de gestion de fret en l'arrimant aux technologies de l'information et de la communication.

Son système SIGFRET est interfacé avec le GUCE et échange les informations avec les autres acteurs de la chaîne logistique.

Ces procédures électroniques sont déjà préparées pour assurer la gestion des marchandises entrant et sortant par les frontières de Kribi notamment le Port en eau profonde

# Procédures et relation avec le Port de Kribi

Procédures: Etat de déploiement sur les corridors



- Douala (Siège, Yassa)
- Limbé
- Bélabo
- Bonis
- Bertoua
- Garoua Boulai
- Ngaoundéré
- Dang
- Touboro
- Mbaïboum
- Garoua (En cours...)
- Kousseri (En cours)
- Kribi (En cours...)
- Ndjamenana (En cours...)
- Bangui (En cours)



# Difficultés et problèmes rencontrés



# Difficultés et problèmes rencontrés

Bien que toutes les procédures relevant du BGFT aient été dématérialisées pour faciliter ses activités, le BGFT fait face à certaines difficultés à savoir:

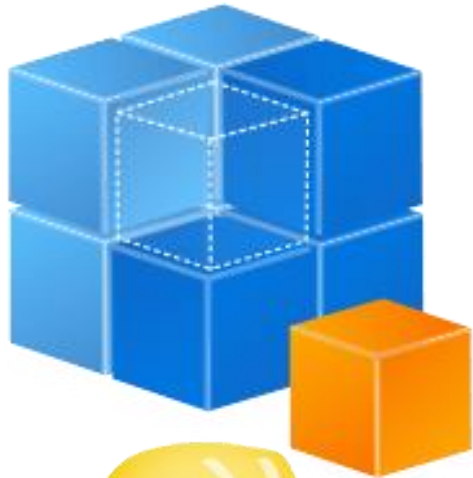
- L'intermittence de la disponibilité de l'énergie électrique et de la connexion Internet pour l'accès aux services dématérialisés ;
- La résistance au changement des commissionnaires en douane agréés notamment en ce qui concerne les préalables à la lettre de voiture internationale ;
- L'absence de services et procédures dématérialisés chez les partenaires tchadiens et centrafricains ;
- Le manque de précisions sur la mise en œuvre du Titre de Transit Unique sur le terrain (TTU) et ce d'autant plus qu'ils ont mené toutes les diligences en collaboration avec le GUCE en vue de la mise à disposition des informations sollicitées par le Douane;



## Mesures Prises pour opérationnaliser SIGFRET à Kribi



# Mesures prises pour Kribi



- L'acquisition d'un terrain titré;
- La location d'un bâtiment qui va abriter temporairement les bureaux conjoints du BGFT/BARC/BNF;
- L'acquisition et la mise en réseau de postes de travail, imprimantes, scanners destinés à l'exploitation de SIGFRET;
- La connexion Internet par fibre optique CAMTEL est effective ;
- L'acquisition du matériel pour le poste du Port de Kribi;
- La localisation de commun accord avec nos partenaires du Tchad et de la RCA du lieu d'implantation du checkpoint conventionnel qui déterminera l'entrée dans le corridor.





# Attentes et perspectives

## Attentes:

- La dotation des trois organismes d'un bureau à chacun au site du port;
- L'aménagement du tronçons Kribi-Edéa (Panneaux de signalisation, bandes d'arrêt uniques, renforcement de la bande roulante ou tablier, élargissement de la chaussée etc...);
- La sécurisation des entrées et sorties de la ville de Kribi avec l'installation des feux de signalisation;
- L'aménagement des aires de stationnement en attente de chargement au port;
- La construction d'un quai et des magasins dédiés aux pays voisins de l'hinterland;
- L'installation d'un pèse essieu à l'entrée du site du port Kribi;
- L'élaboration d'un plan de circulation dans la ville de Kribi et ses environs en indiquant des plages horaires de traversée de la ville pour les gros porteurs en attendant la finalisation de la construction de l'autoroute, afin d'éviter la violence routière;
- L'adoption des mesures incitatives à l'installation des transporteurs des pays de l'hinterland à Kribi;
- L'interdiction aux gros porteurs d'emprunter les voies routières non bitumées pour rallier le corridor.

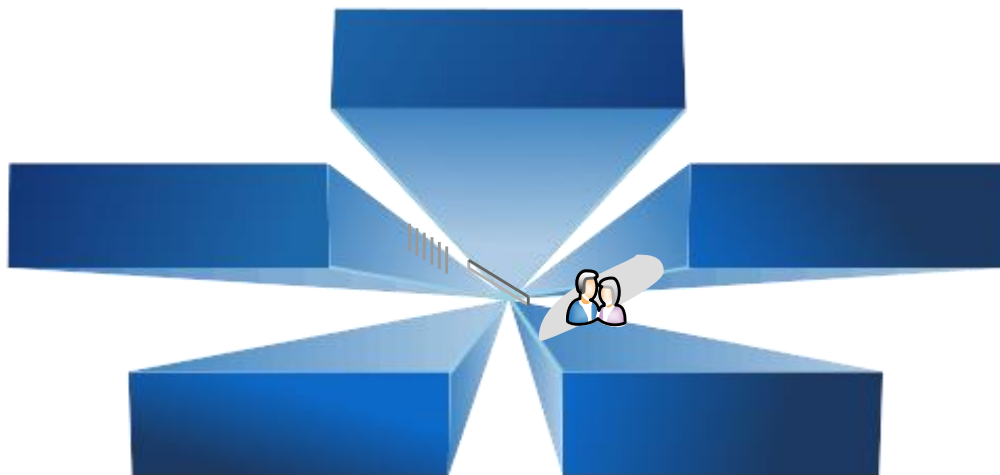




# Attentes et perspectives

- Interconnexion de nos sites de Bangui et N'Djamena pour boucler le maillage des points essentiels de sécurisation du transport des marchandises à destination du Tchad et de la RCA;

- Professionnalisation des transporteurs;



- Généralisation de la dématérialisation par tous les intervenants, surtout le BARC et le BNFT;

- Construction d'une gare routière ou base logistique CEMAC à Lolabé-Kribi;

- Construction des bâtiments qui abriteront dans l'avenir les trois structures BGFT/BNFT/BARC.





**MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION**